

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2022

PLFR POUR 2022 - (N° 393)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 288

présenté par

M. Sansu, M. Peu, Mme Lebon, M. Tellier, M. Wulfranc, Mme Bourouaha, M. Brotherson,
M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi,
M. Le Gayic, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Rimane, M. Roussel et
M. William

ARTICLE 4**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Infrastructures et services de transports	0	0	0	0
Affaires maritimes	0	0	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0	0	0
Prévention des risques	0	0	0	0
Énergie, climat et après-mines	-500 000 000	0	-500 000 000	0
Service public de l'énergie	0	0	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0	0	0
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)	0	0	0	0
Bouclier tarifaire à destination des locataires du parc social (<i>ligne nouvelle</i>)	+500 000 000	0	+500 000 000	0
TOTAUX	0	0	0	0
SOLDE	0		0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Avec cet amendement, le groupe GDR demande la mise en place d'une aide à destination des locataires du parc social. Ces derniers ne sont en effet pas éligibles au bouclier tarifaire, alors même qu'ils constituent une population particulièrement fragile.

Il est ainsi proposé de mobiliser 500 M€ afin de mettre en place un dispositif de bouclier tarifaire à destination des locataires du parc social.

De manière technique et afin de respecter les critères de recevabilité financière, cet amendement procède à une minoration des ouvertures de crédits sur le programmes "Énergie, climat et après-mines" (à hauteur de 500 M€ en AE et en CP) et à une ouverture de 500 M€ en AE et en CP dans un nouveau programme budgétaire "Bouclier tarifaire à destination des locataires du parc social". Le groupe GDR ne souhaite pas la minoration du programme "Énergie, climat et après-mines" et demande au Gouvernement de lever le gage.